

**Préfecture du Bas-Rhin**  
**Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial**  
**Bureau de l'environnement et de l'utilité publique**

---

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Une enquête publique est prescrite sur les demandes présentées par les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg en vue d'obtenir auprès du préfet du Bas-Rhin une autorisation d'ouverture de travaux miniers et un permis d'exploitation d'un dispositif de géothermie sur nappe sur le site de l'Hôpital de HautePierre, sur le territoire de la commune de Strasbourg et sur la demande d'autorisation environnementale présentée par EVOS pour l'exploitation du réseau de chaleur.

L'enquête, d'une durée de 41 jours, se déroulera du lundi 22 juillet 2024 au samedi 31 août 2024 inclus, dans les mairies de Strasbourg (1 parc de l'Etoile 67100 Strasbourg), siège de l'enquête publique, Cronembourg (100 route de Mittelhausbergen 67000 Strasbourg), Koenigshoffen (Maison des projets 91 route des Romains, 67200 Strasbourg pour le registre et 67 bis route des Romains, 67200 Strasbourg pour le dossier de consultation), HautePierre (11 avenue Racine, 67200 Strasbourg), mairies de permanences.

Le président du tribunal administratif de Strasbourg a désigné M. Jean-Claude Hilbert en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête relatif à ce projet est assorti d'une étude d'impact, de l'avis de l'autorité environnementale, de la réponse de l'exploitant à l'avis de l'autorité environnementale et des autres avis obligatoires qui ont été rendus.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête relatif à ce projet peut être consulté par le public :

- sur support papier, à la mairie de Strasbourg, siège de l'enquête publique, ainsi que dans les mairies de Cronembourg, Koenigshoffen et HautePierre, mairies de permanences, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- sur un poste informatique, à la mairie siège de l'enquête de Strasbourg, ainsi que les mairies de Cronembourg, Koenigshoffen et HautePierre, mairies de permanences, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin à l'adresse électronique suivante : <https://www.bas-rhin.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Geothermie/Geothermie-Basse-temperature/Basse-temperature> sous la rubrique Permis d'Exploiter HUS/EVOS à Strasbourg.

Pendant la durée de l'enquête, le public peut formuler ses observations et propositions selon les modalités suivantes :

- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet dans la mairie de Strasbourg, siège de l'enquête publique, ainsi que dans les mairies de Cronembourg, Koenigshoffen et HautePierre, mairies de permanences aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- par écrit ou par oral, par le commissaire enquêteur, aux lieux, jours et heures de permanence précisés ci-dessous ;
- par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Strasbourg, siège de l'enquête (1 parc de l'Etoile 67100 Strasbourg);
- par voie électronique à l'adresse électronique [pref-enquetes-publiques@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@bas-rhin.gouv.fr) en mentionnant comme objet « Enquête publique PEX-DAOTM HUS/EVOS».
- par registre dématérialisé à l'adresse internet <https://www.registre-dematerialise.fr/5499/> et à l'adresse électronique [enquete-publique-5499@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5499@registre-dematerialise.fr)

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ou reçues par le commissaire enquêteur pendant les permanences prévues ci-dessous sont consultables au siège de l'enquête.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique sont consultables à l'adresse internet susmentionnée.

Par ailleurs, sauf mention contraire, en vertu du règlement général sur la protection des données (RGPD), les noms, prénoms et coordonnées des contributeurs seront systematiquement anonymisés.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions à la mairie de Strasbourg (1 parc de l'Etoile 67100 Strasbourg), siège de l'enquête publique et dans les mairies de Cronembourg, Koenigshoffen, Hautepierre, mairies de permanences aux jours et heures suivants :

- lundi 22 juillet 2024 de 09 h 00 à 12 h 00 (mairie de Strasbourg – centre administratif)
- mercredi 24 juillet 2024 de 09 h 00 à 12 h 00 (mairie de quartier de Cronembourg)
- vendredi 26 juillet 2024 de 09 h 00 à 12 h 00 (mairie de quartier de Koenigshoffen)
- mercredi 28 août 2024 de 09 h 00 à 12 h 00 (mairie de quartier de Hautepierre)
- samedi 31 août 2024 de 09 h 00 à 12 h 00 (mairie de Strasbourg – centre administratif)

Des informations peuvent être demandées auprès de monsieur Florent BERNARD, responsable du projet pour EVOS ([florent.bernard1@engie.com](mailto:florent.bernard1@engie.com)) et monsieur Dominique TROESCH, responsable de projet pour les HUS ([Dominique.Troesch@chru-strasbourg.fr](mailto:Dominique.Troesch@chru-strasbourg.fr)). Des informations relatives à l'enquête pourront être également consultées à l'adresse internet susmentionnée.

À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- sur support papier, à la mairie de Strasbourg, et à la préfecture du Bas-Rhin (bureau n°103) ;
- par voie dématérialisée, à l'adresse internet susmentionnée.

Les décisions susceptibles d'intervenir au terme de l'enquête sont deux arrêtés préfectoraux portant respectivement autorisation d'ouverture de travaux miniers et permis d'exploitation d'une installation de géothermie, ou portant refus.